

Conseil d'administration du CMFC

Décisions/directions et impacts

Automne 2018

Le Conseil s'est réuni trois fois par vidéoconférence et une fois en personne les 12 et 13 novembre. Certaines décisions ont été approuvées par voie électronique entre les réunions.

Liste des motions du Conseil

Résultats de l'élection du Conseil d'administration du CMFC pour 2018–2019 et nomination d'un administrateur	
Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC	1
Prochaines Assemblées annuelles des membres	2
Le CMFC resserre ses liens avec la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale	3
Définition des processus internes du CMFC liés aux demandes d'appui du CMFC	3
Principes guidant les actions après la démission d'un membre du Conseil d'administration	3
Modifications au règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Saskatchewan	4
Prix et bourses	4
Présidence des sections spéciales et des comités	4
Présidents sortants – reconnus lors de l'AAM du 15 novembre 2018	4
Mise à jour du mandat du Conseil de la Section des étudiants en médecine	5
Mise à jour du mandat du Conseil de la Section des résidents	5
Logiciel d'engagement des membres du CMFC (CMEMS)	5
Un consultant sur la gestion du changement pour faciliter la transition vers une nouvelle plateforme des membres	6
Affectations des fonds de réserve	6
Groupe de travail sur les soins virtuels	8
Industrie pharmaceutique et des soins de santé	9
Base de données des médecins du Canada : contribution financière	q

RENFORCER NOTRE ORGANISATION AXÉE SUR LES MEMBRES

Résultats de l'élection du Conseil d'administration du CMFC pour 2018–2019 et nomination d'un administrateur

Le CMFC a accueilli ses nouveaux président, présidente désignée et secrétaire-trésorière ainsi que deux administrateurs généraux lors de son Assemblée annuelle des membres (AAM), qui s'est tenue à Toronto, le jeudi 15 novembre dans le cadre du Forum en médecine familiale. Voir <u>le communiqué de presse</u> pour de plus amples renseignements sur le Conseil d'administration du CMFC.

Conseil d'administration du CMFC pour 2018-2019

- Paul Sawchuk, MD, MBA, CCFP, FCFP, Président
- Guillaume Charbonneau, MD, CCMF, FCMF, Président sortant
- Shirley Schipper, MD, CCFP, FCFP, Présidente désignée
- <u>Catherine Cervin</u>, MD, CCFP, FCFP, MAEd, Secrétaire-trésorière
- <u>Jean-Pierre Arseneau</u>, MD, CCMF, Administrateur général (2018–2020)
- <u>Carrie Bernard</u>, MD, MPH, CCFP, FCFP, Administratrice générale (2018–2021)
- Braden Bouchard, MBBS, CCFP, Administrateur général (2017–2020)
- Marie Giroux, MD, CCMF, FCMF, Administratrice générale (2018–2019)
- Alan Katz, MB ChB, MSc, CCFP, FCFP, Administrateur général (2018–2021)
- <u>John Maxted</u>, MD, MBA, CCFP, FCFP, Administrateur général (2015–2021)
- Christie Newton, MD, CCFP, FCFP, Administratrice générale (2018–2019)
- <u>Francine Lemire</u>, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, Directrice générale et chef de la direction (sans doit de vote)

D' Jean-Pierre Arseneau, de Bathurst (Nouveau-Brunswick), a été nommé au Conseil d'administration le 2 juillet 2018. D' Arseneau a repris les fonctions d'administrateur général pour la durée restante d'un mandat de trois ans suivant une démission au sein du Conseil. Son mandat prendra fin à l'Assemblée annuelle des membres de novembre 2020.

Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC

Le Conseil d'administration a approuvé ce qui suit :

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2018, y compris la réconciliation des états financiers non vérifiés et vérifiés, et le rapport de vérification sans réserve. Les états financiers de fin d'exercice sont disponibles <u>sur le site Web</u>.

Le CMFC a inscrit un excédent de 3 248 034 \$ (7,5 pour cent du budget de fonctionnement de 2017-2018).

- Parmi les facteurs qui ont le plus contribué à cet excédent, citons des revenus plus importants que prévu provenant des droits d'adhésion, les revenus du FMF et les revenus des placements.
- Les comités ont dépensé moins que les montants inscrits au budget puisque plus de réunions sont tenues virtuellement; les membres de comités ne sont pas toujours tous présents aux réunions; des priorités stratégiques imprévues et non inscrites au budget; et développement professionnel des employés.
- L'excédent est transféré aux réserves pour soutenir les futures initiatives axées sur les membres.
- Le rapport sur les placements pour l'exercice terminé le 31 mai 2018.
- Le macro budget pour 2019-2020, avec un déficit anticipé de 481 000 \$, sera financé à même la partie inutilisée du budget pour éventualités budgétaires de 2016-2017.
 - Le Conseil a approuvé la recommandation aux membres que les droits d'adhésion pour 2019-2020 demeurent inchangés par rapport au 1^{er} juin 2017. Cette résolution est passée au vote et a été confirmée par les membres lors de l'AAM du 15 novembre 2018.
- Fournir aux membres plus de transparence et de plus amples renseignements sur le budget de fonctionnement de 2018–2019, y compris une présentation détaillée des revenus, des dépenses et des réserves. Nous avons partagé les grandes lignes du budget au moyen d'une série de vidéos ainsi qu'un diaporama détaillé.
- Les signataires autorisés du CMFC
- Les renouvellements (p. ex., fournisseurs d'assurances, fournisseurs d'avantages sociaux collectifs, agence de voyages)
- Deloitte s.r.l. demeure notre vérificateur (mandat de trois ans qui a commencé en 2017-2018).

Prochaines Assemblées annuelles des membres

Lors de l'Assemblée annuelle des membres (AAM) tenue le 15 novembre 2018 à Toronto, le CMFC a sondé l'opinion des membres sur ce qui pourrait favoriser une plus grande participation aux prochaines AAM et aux décisions qui y sont prises. Les discussions ont porté entre autres, sans s'y limiter, sur la participation virtuelle, le vote par voie électronique et les procurations. Les commentaires reçus aideront à encadrer les communications avec les membres qui n'étaient pas présents à l'AAM 2018, et soutiennent l'étude de meilleures solutions ainsi que des solutions les plus judicieuses sur le plan financier pour soutenir ce que les membres souhaitent obtenir.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES 2018

QUE le Conseil approuve l'ajout à l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle des membres 2018 d'une discussion approfondie sur le déroulement des prochaines assemblées annuelles des membres où il sera au moins question des sujets suivants : la participation des membres, le vote et les procurations.

Le CMFC resserre ses liens avec la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Les membres du Conseil d'administration du CMFC siègent aussi avec droit de vote au Conseil de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF). Leur statut de membre avec droit de vote du Conseil de la FAMF et de ses comités connexes joue un rôle essentiel pour assurer la transparence. Il est important de resserrer les liens entre le CMFC et la FAMF pour veiller à ce que les efforts de financement de la Fondation reflètent bien les priorités du Collège.

LES RÔLES DE DIRIGEANT DU CMFC RELATIFS À SA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE LA MÉDECINE FAMILIALE (FAMF)

QUE le Conseil d'administration soutienne la nomination du président sortant du CMFC en tant que membre de la FAMF avec droit de vote, et membre du Comité des mises en candidature de la FAMF, pendant son année à ce titre au Conseil du CMFC;

ET QUE le Conseil d'administration soutienne la nomination du président désigné du CMFC, en tant que membre de la FAMF avec droit de vote, et membre du Comité des finances et de la vérification de la FAMF, pendant son année à ce titre au Conseil du CMFC;

ET QUE le Conseil puisse désigner parmi ses membres un suppléant pour ces postes.

Définition des processus internes du CMFC liés aux demandes d'appui du CMFC

Les processus liés aux demandes d'endossement, de copropriété, d'appui, de parrainage, d'agrément, de certification, de subvention ou autres initiatives déposées auprès du CMFC par des organisations externes ont été définis par souci de clarté et de continuité. Le document présente différents niveaux d'appui du CMFC ainsi que la marche à suivre pour obtenir l'examen et l'approbation nécessaires.

DÉFINITIONS ET PROCESSUS AU NIVEAU DÉCISIONNAIRE

QUE le Conseil d'administration approuve un document mis à jour présentant les définitions et processus sur les divers niveaux d'implication et d'approbation du CMFC.

Principes guidant les actions après la démission d'un membre du Conseil d'administration

L'année écoulée a vu trois administrateurs généraux remettre leur démission au Conseil d'administration du CMFC. Reconnaissant la nécessité d'être mieux préparé, le Conseil du CMFC a rédigé un ensemble de normes visant à guider ses actions après la démission de l'un de ses membres.

PRINCIPES ENCADRANT LES ACTIONS SUIVANT LA DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUE le Conseil approuve le document intitulé : *Principles to Guide Actions following a Board Director Resignation*.

Modifications au règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Saskatchewan.

La section provinciale de la Saskatchewan soumettra à la considération de ses membres les modifications proposées à son règlement administratif.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF — COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DE LA SASKATCHEWAN

QUE le Conseil approuve les modifications au règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Saskatchewan.

Prix et bourses

Le Conseil d'administration du CMFC a approuvé tous les récipiendaires de prix et bourses pour 2018.

Présidence des sections spéciales et des comités

Le Conseil d'administration a approuvé la succession à la présidence des sections spéciales et des comités suivants :

Présidents sortants — reconnus lors de l'AAM du 15 novembre 2018

- Dre Marie-Dominique Beaulieu (QC) Conseil consultatif du Centre Besrour
- D^{re} Catherine Cervin (ON) Conseil d'administration de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale
- D'e Norah Duggan (T.-N.-L.) Comité consultatif sur l'adhésion
- D' Graham Gaylord (ON) Conseil de la Section des résidents
- Dre Kathleen Horrey (N.-É.) coprésidente, Comité sur l'éducation prédoctorale
- D^{re} Cathy MacLean (SK) Comité sur l'éducation des patients
- D'David Ross (MB) Bureau des examinateurs
- Dre Amy Tan (AB) coprésidente, Comité sur l'éducation prédoctorale
- M^{me} Lucy Wang coprésidente, Section des étudiants en médecine
- Dre Joyce Zazulak (ON) Comité d'histoire et narration en médecine familiale

Nouveaux mandats:

- D'e Jean Chen (ON) Comité de l'éducation des patients
- D' Marshall Godwin (T.-N.-L.) président désigné, Section des chercheurs
- D' Michael Lee-Poy (ON) Comité consultatif sur l'adhésion
- D^{re} Dominique Pilon (QC) Bureau des examinateurs
- D' David Ponka (ON) Conseil consultatif sur le Centre Besrour

Renouvellement ou prolongation de mandat:

- D' Joel Andersen (ON) Comité de programme sur la médecine du travail
- D'Marc Bilodeau (QC) Comité directeur sur le Centre de médecine de famille
- D^{re} Jeanette Boyd (C.-B.) Comité des prix et bourses
- D' Pierre Frémont (QC) Comité de programme sur la médecine du sport et de l'exercice
- Dre Sarah Funnell (ON) Coprésidente, Groupe de travail sur la santé autochtone
- Dre Jennifer Hall (N.-B.) Comité sur la spécialité de médecine familiale
- D^{re} Leonora Lalla (QC) Comité national du développement professionnel continu
- Dre Roxanne MacKnight (N.-B.) Comité de programme sur la santé de l'enfant et de l'adolescent
- D' Anthony Wiens (MB) Comité de programme sur l'anesthésie en médecine familiale

Mise à jour du mandat du Conseil de la Section des étudiants en médecine

Le Conseil de la Section des étudiants en médecine a révisé son mandat pour se donner la possibilité de créer des groupes de travail, pour modifier la façon dont les coprésidents sont sélectionnés et pour mettre à jour les groupes où le Conseil est représenté.

MANDAT DU CONSEIL DE LA SECTION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

QUE le Conseil approuve le mandat du Conseil de la Section des étudiants en médecine, en particulier l'ajout des possibilités de créer des groupes de travail, des mises à jour à la façon dont les coprésidents sont sélectionnés et des mises à jour sur les groupes où le Conseil est représenté.

Mise à jour du mandat du Conseil de la Section des résidents

Le Conseil de la Section des résidents a révisé son mandat pour étendre sa structure de direction à huit personnes, favorisant la planification de la relève et une meilleure répartition du travail, ainsi que pour accroître les groupes de travail connexes.

MANDAT DU CONSEIL DE LA SECTION DES RÉSIDENTS

QUE le Conseil approuve le mandat du Conseil de la Section des résidents, en particulier, l'expansion de sa structure de direction à huit personnes afin de privilégier la planification de la relève et une meilleure répartition du travail, ainsi que l'expansion des groupes de travail connexes.

Logiciel d'engagement des membres du CMFC (CMEMS)

La première phase de développement du logiciel d'engagement des membres du CMFC (CMEMS) a reçu un budget de 3,5 millions sur une période de huit ans, ainsi qu'un montant additionnel de 1,5 million ajouté au budget de l'exercice 2019-2020 pour la deuxième phase.

Les fonds additionnels requis pour le projet CMEMS seront inclus dans le budget de fonctionnement et amortis au cours des huit prochaines années. Ils serviront à remplacer la base de données des membres utilisée actuellement par un nouveau portail qui favorisera leur engagement et sur lequel ils pourront consulter leur profil et gérer eux-mêmes certains services. Les fonds permettront également d'améliorer les capacités de facturation/remboursement et d'analyse ainsi que la qualité des données. Le projet CMEMS a pour objectifs d'améliorer l'efficacité de l'organisation, d'offrir aux membres une valeur ajoutée et de faciliter leur engagement grâce à la mise en place d'une plateforme axée sur leurs besoins.

RÉVISION DU BUDGET CMEMS

QUE le Conseil approuve la correction de 231 255 \$ et l'ajout de 993 288 \$ au budget de départ pour le développement du logiciel d'engagement des membres du CMFC (CMEMS) pour un budget total révisé de 4 724 543 \$;

ET QU'un montant additionnel de 153 068 \$ par année pendant 8 ans soit financé à même le budget de fonctionnement à partir de l'exercice 2019-20.

Un consultant sur la gestion du changement pour faciliter la transition vers une nouvelle plateforme des membres

Pour encourager davantage l'engagement des membres et améliorer la valeur de leur adhésion, un consultant aidera le personnel lors de la transition vers le système CMEMS et les services de première ligne connexes. Ce consultant aidera les employés à gérer la collecte de renseignements sur les membres qui serviront à bâtir leur profil et à utiliser ces renseignements pour personnaliser leurs interactions avec les membres. La Réserve pour les initiatives stratégiques, qui contient actuellement un solde non affecté de 4,1 millions, est en bonne posture pour financer ce rôle.

FINANCEMENT DU CONSULTANT SUR LA GESTION DU CHANGEMENT À MÊME LES RÉSERVES

QUE le Conseil d'administration approuve le financement à même la Réserve pour les initiatives stratégiques d'un consultant sur la gestion du changement, qui travaillera avec la directrice générale, Affaires générales, et les membres du personnel du Collège pour améliorer les services aux membres et l'implication des membres en utilisant l'outil iMiS;

ET QUE ce montant ne dépasse pas 100 000 \$ plus la TVH et les dépenses.

Affectations des fonds de réserve

Les fonds de réserve utilisés pendant l'exercice financier en cours serviront à soutenir les dépenses imprévues liées aux priorités stratégiques et compteront pour un peu plus d'un pour cent du budget de fonctionnement global.

Un montant additionnel de 200 000 \$ sera utilisé pour soutenir la gestion des ressources humaines, et il comptera pour un peu moins d'un pour cent du budget de fonctionnement.

UTILISATION DES FONDS DE RÉSERVE

QU'un montant de 500 000 \$ soit disponible à même la Réserve pour les initiatives stratégiques pendant l'exercice 2018/19 pour couvrir des dépenses liées au plan stratégique au gré de la directrice générale et chef de la direction;

ET QU'un montant de 200 000 \$ soit disponible à même la Réserve pour les ressources humaines pendant l'exercice 2018/19 pour couvrir les dépenses liées aux ajustements salariaux (reclassification de postes, réévaluation de postes, etc.), remplacements de personnel (résultant de congés de maladie ou autre), indemnités de départ ou autres dépenses non discrétionnaires liées aux ressources humaines non prévues au budget, au gré de la directrice générale et chef de la direction;

ET QUE l'utilisation des fonds de réserve soit inscrite aux états financiers du CMFC;

ET QUE des ajustements appropriés soient faits au budget 2018/19 dans le cadre de l'élaboration du budget flexible.

RÉPOND AUX BESOINS EN CONSTANTE ÉVOLUTION DE NOS COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

Groupe de travail sur les soins virtuels

Le CMFC, l'Association médicale canadienne (AMC) et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal) collaboreront à la formation d'un Groupe de travail sur les soins virtuels.

Le CMFC étudiera ce dossier avec Associated Medical Services (AMS) sur ce sujet et entamera des discussions sur l'impact de la technologie, en particulier l'intelligence artificielle (IA), sur l'avenir de la médecine de famille, surtout en ce qui concerne la continuité et la globalité des soins ainsi que la compassion. Les premiers entretiens auront pour buts i) de produire un rapport, ii) de rassembler les chefs de file afin de comprendre dès maintenant la nature des enjeux liés aux soins virtuels et iii) d'élaborer un plan d'action. Le CMFC profitera de son Forum annuel, en mai 2019, pour consulter ses hauts dirigeants, ses membres et ses sections provinciales, et réfléchir à des façons proactives de faire face aux défis que représentent les soins virtuels.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SOINS VIRTUELS*

QUE le Conseil d'administration approuve la collaboration du CMFC avec l'Association médicale canadienne et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada visant à recommander au gouvernement fédéral la mise sur pied d'un Groupe de travail sur les soins virtuels.

* Les hauts dirigeants de l'AMC, du CMFC et du Collège royal ont convenu de poursuivre leur collaboration sur ce dossier important, mais d'abandonner la proposition de demander au gouvernement fédéral d'en assumer la direction.

FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

Industrie pharmaceutique et des soins de santé

Le Collège a produit un rapport intitulé *Gestion des relations avec l'industrie pharmaceutique et des soins de santé*. Ce rapport, qui aide à définir les relations du Collège avec l'industrie pharmaceutique et des soins de santé (IPSS), soutient l'exercice d'un meilleur contrôle sur ces relations, une indépendance financière accrue ainsi qu'une plus grande transparence.

La publication du Rapport 2017-2018 est prévue pour janvier 2019. Il sera distribué aux membres et mis en ligne sur le site Web du CMFC. Le Rapport 2013 du CMFC sur les relations avec l'IPSS est actuellement disponible <u>en ligne</u>.

GESTION DES RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DES SOINS DE SANTÉ

QUE le Conseil accepte et approuve le rapport de 2017-18 intitulé *Gestion des relations* avec l'industrie pharmaceutique et des soins de santé;

ET QUE le Conseil demande à la chef de la direction et au personnel de partager une version condensée du rapport avec les membres et le grand public par l'intermédiaire de ses divers canaux de communication.

Base de données des médecins du Canada : contribution financière

Le CMFC, le Collège royal et l'AMC font équipe depuis plus de 14 ans pour recueillir des données liées à l'effectif médical. La Base de données des médecins du Canada (BDMC), qui a remplacé le Sondage national des médecins (SNM), implique des partenaires parmi les ordres des médecins. Jusqu'ici, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario y contribuent. Lors de la création de cette source de données pancanadienne sur l'effectif médical, la gestion des questions légales et des enjeux liés à la sécurité et à la confidentialité a été une tâche d'envergure, mais cruciale, compte tenu de son potentiel de générer des données plus justes.

À la lumière de l'étude de faisabilité réalisée en 2017 sur la BDMC, le CMFC s'est engagé à renouveler le protocole d'entente avec le Collège royal et l'AMC. Le montant prévu, et la contribution financière demandée des trois partenaires s'élèvent à environ 150 000 \$ sur trois ans.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CMFC À LA BASE DE DONNÉES DES MÉDECINS DU CANADA

QUE le Conseil autorise une augmentation de la contribution du CMFC à la Base de données des médecins du Canada approuvée antérieurement pour l'exercice 2019-20, de 30 000 \$ à 51 503 \$;

ET QUE le Conseil autorise une augmentation de la contribution du CMFC à la Base de données des médecins du Canada approuvée antérieurement pour l'exercice 2020-21, de 30 000 \$ à 50 298 \$;

ET QUE l'augmentation des contributions pour 2019-20 et 2020-21 soit financée à même le budget de fonctionnement annuel dans la mesure du possible, et que tout manque provienne, soit de la Réserve pour la recherche, soit de la Réserve pour les priorités stratégiques.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à <u>psawchuk@cfpc.ca</u>ou à <u>flemire@cfpc.ca</u>, ou communiquez avec Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique, à <u>sscott@cfpc.ca</u>.

Paul Sawchuk, MD, CCFP, FCFP Président et président du Conseil, à compter du 15 novembre 2018

Francine Lemire, MD CM, CCFP, FCFP, CAE Executive Director and Chief Executive Officer